Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Bioéthique
Sigle	BIO3002
Crédits	2
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=243284
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Université de Montréal / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Horaire : Vendredi 8h30 à 11h29 Date : 2023-09-15 – 2023-11-17 Local : A-4502.1 du pavillon A, campus MIL Les étudiant.es bénéficieront d'une pause d'environ 15 minutes vers la moitié de chaque cours.
Charge de travail hebdomadaire	Pour bien réussir ce cours, un minimum de 2 heures de travail par heure de cours est nécessaire. Il est donc important de bien planifier ces heures à votre agenda hebdomadaire.

Enseignant	
Nom et titre	Alexandre Poisson (il/lui), chargé de cours
Coordonnées	alexandre.poisson.2@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande (vous pouvez venir me voir après le cours ou m'écrire un courriel)

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Léo Benoît-Charest (il/lui), auxiliaire d'enseignement, démo/correction/surveillance

Coordonnées	leo.benoit-charest@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Hyunmo Koo (il/lui), auxiliaire d'enseignement, démo/correction/surveillance
Coordonnées	hyunmo.koo@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Joseph Chamoun (il/lui), auxiliaire d'enseignement, démo/correction/surveillance
Coordonnées	joseph.chamoun.1@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Hussein Saadé (il/lui), auxiliaire d'enseignement, correction
Coordonnées	hussein.saade@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Description du cours	
Description simple	Fondements de l'éthique. La vie, la nature et l'humain. Portée morale de la science et de la technologie. Implications éthiques des activités des biologistes. Expérimentation, biotechnologie, génie génétique, aménagement et conservation.
Place du cours dans le programme	Exigences d'inscription : 12 crédits de sigle BIO
Description détaillée	Dans ce cours d'introduction à la bioéthique, nous privilégierons une approche à partir d'enjeux précis. Nous utiliserons trois approches pédagogiques : i) cours théoriques où nous discuterons brièvement de certaines

notions de base en éthique et en bioéthique (3 cours) ii) conférences (2 cours) où des expert.es viendront soit nous confronter (ex : antispécisme) pour provoquer la discussion ou nous en apprendre davantage sur les enjeux propres à une discipline donnée (éthique environnementale) iii) Apprentissage par problèmes (3 cours – voir détails ci-bas) où vous discuterez en petits groupes (3 à 4 étudiant.es maximum) d'enjeux précis reliés à la bioéthique. Les démos seront disponibles pour répondre à vos questions. Les équipes pour les APPs seront les mêmes que pour le travail final.

Organisation des séances d'APP (apprentissage par problèmes)

La bioéthique est un domaine appliqué de l'éthique et elle s'apprend d'abord par la pratique, la réflexion et la discussion. En ce sens, les APP permettent le développement d'une approche d'apprentissage plus autonome. Il est possible que l'on ajoute un.e auxiliaire sur Zoom pendant les heures de cours.

Les APP seront organisées de manière autonome comme suit :

Avant la séance : lecture d'articles mis en ligne la semaine précédente sur Studium et qui présentent des points de vue contrastés en lien avec la thématique du cours.

Pendant le cours : les groupes discutent et remplissent le rapport. Le professeur et les auxiliaires seront présent.es en classe pour alimenter vos réflexions et discussions et pour répondre à vos questions.

Après la séance : un.e membre de l'équipe remet le rapport de discussion par Studium (avant le vendredi 23h59 une semaine après l'APP)

Note importante : à la fin de chaque séance d'APP (à partir de 10h30), il y aura un cours magistral de 30 à 60 minutes. La matière de ce cours se retrouvera dans le travail final.

Conseils

1. Je vous conseille de faire vos lectures plus tôt que tard. De cette manière si vous réalisez que vous avez besoin de faire un peu de recherche pour bien cerner un problème, vous aurez le temps de le faire. Cela peut être aussi simple que le besoin de chercher la définition d'un terme ou comprendre un nouveau concept évoqué dans l'une de vos lectures.

2. La réponse à chaque question doit refléter la discussion de l'ensemble du groupe, mais vous n'avez pas à écrire toutes les réponses pendant la rencontre. Je vous suggère d'utiliser les outils tels que Google doc pour collaborer sur votre rapport au cours de la semaine.

3. Certaines questions vont peut-être mener à des situations où le consensus au sein du groupe est impossible. Si c'est le cas, assurez-vous de le mentionner dans votre rapport et de bien appuyer les différents points de vue en vous basant sur les théories normatives que nous aurons vues en classe. Tentez à tout prix d'éviter les sophismes ou erreurs d'argumentations logiques.

Apprentissages visés

Objectifs généraux
De façon générale, le cours : vise à préparer les étudiant.es à faire face à des situations éthiques complexes ; sensibilise les étudiant.es aux enjeux éthiques propres à la pratique des sciences biologiques et biomédicales ; initie les étudiant.es aux concepts de base de la discipline, notamment au moyen d'exposés magistraux, de conférences et d'exercices pratiques.

Objectifs d'apprentissage
À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de : faire la différence entre les notions d'éthique et de bioéthique ; formuler les problèmes liés à des sujets précis de bioéthique ; reconnaître les grands courants de pensée de l'éthique ; produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique ; critiquer un argument éthique.

Calendrier

Séances	Contenus	Activités	Lectures (à faire avant les cours) et travaux	Évaluations
2023-09-15 Cours 1	Plan de cours et introduction à l'éthique	-	-	-
2023-09-22 Cours 2	Introduction à la bioéthique	Cours magistral	Introduction to Bioethics and Ethical Decision Making – Karen L. Rich	-
2023-09-29 Cours 3	Bioéthique féministe	Cours magistral	Feminist Bioethics – Wendy A. Rogers	-
2023-10-06 Cours 4	Éthique environnementale	Conférence de Christian Nadeau	Les éthiques environnementales – Catherine Larrère	-
2023-10-13 Cours 5	Éthique animale et antispécisme	Conférence de Valéry Giroux (Zoom et présentiel)	Les concepts fondamentaux – Valéry Giroux La souffrance – Jean-Baptite Jeangene Vilmer	-
2023-10-20 Cours 6	Semaine de relâche	-	-	-
2023-10-27 Cours 7	La neuroamélioration	Premier APP	Les enjeux éthiques de la neuroamélioration – Peggy Larrieu	10% Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le

			Psychopharmacological Enhancement – Walter Glannon	**10 novembre 2023 sur Studium**
2023-11-03 **Cours 8**	**Intra**	**Questions à choix multiples, examen en classe, 3 heures**	**Sur la matière des cours 1 à 5 inclusivement**	**30%**
2023-11-10 **Cours 9**	**Les technologies génétiques émergentes**	**Deuxième APP**	**The Ethics of Germline Gene Editing – Christopher Gyngell et al.** **Bioethical issues in genome editing by CRISPR-Cas9 technology – Ayanoğlu et al.**	**10%** **Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le 17 novembre 2023 sur Studium**
2023-11-17 **Chapitre 10**	**La fin de vie**	**Troisième APP**	**Mourir dans la dignité : des précisions sur les termes et quelques enjeux éthiques – Commission de l'éthique de la science et de la technologie** **Mourir dans la dignité. Sept questions sur la fin de vie, l'euthanasie et l'aide au suicide – Commission de l'éthique de la science et de la technologie**	**10%** **Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le 24 novembre 2023 sur Studium**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Intra - **Questions à choix multiples**	**Faire la différence entre les notions d'éthique et de bioéthique, reconnaître les grands courants de pensée de l'éthique**	**Justesse des réponses**	**2023-11-03**	**30%**
Rapports des APPs (x3)	**Produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique, défendre une position éthique de façon claire et bien supportée**	**Agencement logique des idées, compréhension des textes et de la matière**	**Voir calendrier**	**30% (10% chaque)**
Travail de session - **Questions à longs développements**	**Produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique**	**Agencement logique des idées, compréhension des textes et de la matière et profondeur et originalité de l'évaluation critique**	**À remettre au plus tard le vendredi 8 décembre 2023 à 23h59 sur Studium**	**30%**
Évaluation par les pairs	**Participation active, préparée et respectueuse**	**Questionnaire à remplir sur Studium portant sur la qualité de la participation des membres de son équipe**	**À compléter au plus tard le vendredi 8 décembre 2023 à 23h59 sur Studium**	**10%**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	**Les étudiant.es doivent obligatoirement motiver leur absence à une évaluation, et ce, le plus tôt possible. Reprise de l'examen avec le professeur.** ***Justification d'une absence*** **L'étudiant.e doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'iel est en mesure de constater qu'iel ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, iel doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.** **Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.** **Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant.e n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, iel doit également permettre l'identification du médecin.**
Dépôts des travaux	**5% de pénalité par jour de retard.**

Matériel autorisé	**Pour l'intra, aucun matériel n'est autorisé.**
Qualité de la langue	**Pour le travail de session, si la qualité de la langue en affecte la compréhension, un maximum de 10% pourrait être enlevé à la note du travail.**
Seuil de réussite exigé	**D (50%)**

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	**2023-09-20**
Date limite d'abandon sans frais	**2023-09-20**
Date limite d'abandon avec frais	**2023-11-17**
Fin du trimestre	**2023-12-22**
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	**À venir**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	**Autorisé. Mettre votre cellulaire sur silencieux.**

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Voir le calendrier**
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	**-**
Équipement (matériel)	**-**

Ressources complémentaires	
Documents	**- Principles of Biomedical Ethics (2019), 8th edition, Beauchamp & Childress**
Sites Internet	**- Theory and Bioethics (https://plato.stanford.edu/entries/theory-bioethics/)** **- Feminist Bioethics (https://plato.stanford.edu/entries/feminist-bioethics/)**
Guides	**-**
Autres	**-**

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/